



Strasbourg, le 29 septembre 2022

IA-IPR

Affaire suivie par :
Elsa Mahieu-Dehaynin
Tél. 03 88 23 36 30 / 38 59 / 38 71
Mél : Elsa.Dehaynin@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

Elsa Mahieu-Dehaynin
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
d'Arts plastiques
en charge de l'enseignement d'Histoire des arts

à

Mesdames, Messieurs les professeurs d'Arts plastiques

s/c de Mesdames, Messieurs les chef(fe)s d'établissement
- collèges et lycées (public/privé) -

Objet : Lettre de rentrée arts plastiques 2022-2023

Chères et chers collègues,

J'espère que cette rentrée s'est déroulée au mieux pour chacun d'entre vous.

Je profite de cette lettre pour souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant dans l'académie suite à une mutation et j'adresse également mes félicitations aux professeurs stagiaires lauréats du Capes et de l'agrégation.

Par ailleurs, je souhaite une excellente retraite aux collègues ayant fait valoir leurs droits à cette dernière. Je les remercie chaleureusement pour leur investissement tout au long de ces années.

Je remercie, également, Jean-François Strohm, coresponsable du Master MEEF, ainsi que l'ensemble des professeurs investis dans la formation, notamment en tant que formateur à l'INSPE, tuteurs, chargé de mission ou encore formateurs dans le cadre de l'EAFc.

Je remercie, enfin, les collègues qui s'inscrivent dans une démarche de réflexion collective, à travers la coordination et la participation à un groupe de travail ou à la commission numérique arts plastiques, ainsi que l'ensemble des collègues qui s'investissent dans la vie de la discipline et participent au rayonnement de l'enseignement des arts plastiques par leurs actions au sein de leurs établissements comme en dehors.

Paragraphes communs à l'ensemble des disciplines

L'école académique de la formation continue

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec l'ouverture de l'Ecole académique de la formation continue (EAFc) qui remplace la DAFOR dans notre académie.

La traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFc de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFc, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFc, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Évaluation du contrôle continu au lycée général et technologique

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat ont été profondément modifiées, les moyennes des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale ont valeur certificative. Cette année, la réflexion initiée autour de l'élaboration du projet d'évaluation en 2021 est amenée à se poursuivre. Nous vous invitons à vous engager et à participer à cette réflexion tant au sein de votre discipline que dans une approche transversale. Les enjeux étant de s'assurer de la solidité de l'évaluation du baccalauréat en contrôle continu tout en atténuant les tensions inhérentes à ce type d'évaluation.

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Formations en arts plastiques

Comme indiqué ci-dessus, le mode d'inscription aux formations évolue cette année. Deux des cinq formations proposées en arts plastiques apparaissent déjà sur le site de l'EAFC, « Capture et édition d'images numériques » et « Didactique et évaluation en arts plastiques ». Vous pouvez vous y préinscrire à partir de ce lien direct vers la page arts plastiques de l'EAFC :

<https://www.ac-strasbourg.fr/preinscriptions-et-abonnements-concernant-les-arts-plastiques-122545>

Trois autres formations apparaîtront rapidement sur cette même page : « À la découverte du cyanotype », « Sérigraphie en cours d'arts plastiques » et « Conduire un projet de fresque collective au sein de son établissement ».

Par ailleurs, vous pouvez trouver d'autres formations, qui apporteront de nouveaux éclairages à votre enseignement, notamment dans les formations proposées par la Daac et labellisées « ouverture culturelle », « sensibilisation à l'architecture » avec l'ENSAS, l'INSA et le CAUE à Strasbourg et « donner du sens à la photographie » avec la chambre et Simultania à Strasbourg par exemple, ou les formations labellisées « élèves à besoin éducatif particulier ».

Préparation au concours de l'agrégation interne

Elle est assurée à nouveau cette année par Marie Froeliger et aura lieu le jeudi.

Préparation au concours du Capes interne

Elle est également programmée cette année et sera menée par Florence Garcia le mercredi après-midi.

Formations de bassin

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de le faire l'année dernière, je souhaite, par ailleurs, programmer des formations par bassin, afin de favoriser les partages de pratiques pédagogiques et échanger avec vous tous sur notre enseignement, au cours de cette année.

Groupes de travail académique

Trois groupes de travail vont se réunir tout au long de l'année, afin de réfléchir et de produire des outils pédagogiques qui seront ensuite partagés avec l'ensemble des professeurs intéressés.

Un premier groupe de travail réunira à nouveau des professeurs d'arts plastiques enseignants en langue allemande au sein de classes bilingues, afin de continuer le travail de production d'outils pédagogiques commencé l'an dernier dans le cadre d'un projet lancé par la Darilv.

Un second groupe rassemblera des enseignants d'arts plastiques en lycée sur la question de l'orientation.

Un troisième groupe de travail échangera tout au long de l'année, sur les spécificités de l'enseignement en classe colorée.

À ce sujet, je remercie les collègues intervenant dans ce type de classe cette année de m'en informer par mail, afin que je puisse en actualiser et poursuivre le recensement, mais aussi inviter ceux qui le souhaitent à rejoindre ce groupe de travail.

Galerie virtuelle de travaux d'élèves sur le site académique

Comme annoncé l'an dernier, une galerie virtuelle présentant des travaux d'élèves de l'académie est consultable sur la page disciplinaire du site académique :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/artsplastiques/galerie-virtuelle/>

La visée de cette galerie virtuelle n'est pas l'exemplarité, mais le partage. Il a, en effet, semblé intéressant à la commission numérique arts plastiques de mettre cet outil en place afin de permettre un échange de pratique entre les professeurs, de donner à voir la diversité des notions et techniques mises en œuvre dans notre discipline et de valoriser la qualité des productions réalisées par vos élèves au quotidien.

La commission a également souhaité que cela soit le plus simple possible pour les collègues qui alimentent et alimenteront cette galerie virtuelle. Ainsi très peu d'informations écrites sont requises : niveau/cycle, ville et nom de l'établissement, type de pratique et notions abordées, nom et prénom du professeur et des auteurs des travaux (ces informations ne seront visibles qu'à la demande de l'enseignant), d'autres informations sur les travaux ou le projet si nécessaire. L'approche est avant tout visuelle et le fait de transmettre des travaux de vos élèves ne vous engage donc aucunement à y joindre une présentation écrite de la séquence qui a conduit à la réalisation de ces travaux. Comme vous avez pu l'observer en consultant les travaux déjà présentés, il n'est pas nécessaire de numériser l'ensemble des travaux d'une classe et vous pouvez ne sélectionner que quelques réponses variées apportées à un même sujet.

De plus, afin de simplifier la démarche pour les professeurs tout en respectant le cadre légal et le droit des élèves, auteurs des travaux reproduits dans cette galerie virtuelle, un formulaire, de consentement de l'élève et d'autorisation parentale à la diffusion de travaux, a été établi sous une forme traditionnelle, mais aussi sous une forme utilisable sur Mon Bureau Numérique. Il est nécessaire que ce document ait été complété avant toute mise en ligne de visuel de production. Ces deux formes sont téléchargeables sur la page dédiée du site.

Je vous invite à vous saisir cette galerie virtuelle à travers sa consultation, pour nourrir vos réflexions et vos pratiques, mais aussi à travers son alimentation régulière avec des visuels de travaux de vos élèves, afin qu'elle devienne foisonnante et fidèle à la richesse présente dans vos salles de classe. Je remercie les collègues qui ont déjà transmis des travaux ainsi qu'Adrien Schieber qui orchestre ce projet avec dynamisme et en a réalisé la mise en ligne.

Œuvres, thèmes, questions de références du baccalauréat

Concernant les œuvres, thèmes, questions de références pour l'épreuve écrite de spécialité arts plastiques du baccalauréat, il n'y a aucun changement à noter pour cette session 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2117449N.htm>

Le texte, paru au Bulletin Officiel 27 du 7 juillet 2022, annonce les œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat à compter de la session 2024

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216111N.htm>

Actions culturelles

Hélène Riehl déjà chargée de mission en architecture

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/>

depuis plusieurs années ajoute à ce champ d'action ceux des arts visuels, du design et de la photographie

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/arts-visuels-et-design/>

Elle succède concernant ces domaines à Olivier Calvo, que je remercie pour toutes les actions menées durant ces années à la Daac. N'hésitez pas à contacter Hélène Riehl, si vous avez des questions au sujet des actions menées par la Daac dans ces différents domaines, notamment pour les dispositifs financés par le Gip-Acmisa et le renseignement de la plateforme Adage.

Pass culture scolaire

Comme vous le savez, la part dite collective du Pass culture permet, depuis l'an dernier, de financer des activités d'éducation artistique et culturelle pour des classes et des groupes d'élèves.

À partir de cette année, ce pass culture collectif est étendu aux élèves à partir de la classe de sixième. Je vous invite à vous emparer de cette nouvelle possibilité de financement de projets culturels. Vous trouverez des informations à ce sujet sur le site national Eduscol

<https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves>

ainsi que sur le site académique

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/pass-culture-scolaire/>

Architecture

Comme tous les ans, le dispositif **classes d'initiation à l'architecture (CIA)** permet à des enseignants d'Arts plastiques d'apporter une coloration architecture à l'une de leur classe, notamment à travers la collaboration avec un intervenant professionnel. Tout comme pour les projets ACMISA et Lire la Ville, la candidature à ce dispositif se fait à travers l'application Adage et la date limite de dépôt des demandes est le 3 octobre à 18 h00. N'hésitez pas à prendre contact avec Hélène Riehl, si vous avez des questions concernant ces dispositifs.

Dans le domaine de l'architecture également, cette année, le thème retenu par la Maison européenne de l'Architecture-Rhin supérieur pour le **jeu-concours Oscar** est « Terre, paille, bois : matières à construire ; Natürlich bauen mit Erde, Stroh und Holz ». Vous trouverez le règlement sur le site de la MEA :

<https://www.m-ea.eu/jeune-public-et-etudiants/oscar/>

Arts visuels, design et photographie

Le concours du **Printemps de l'écriture** propose, comme chaque année, un sujet spécifique au domaine de la bande dessinée. La thématique retenue cette année, « Trace(s) », semble à nouveau extrêmement propice au travail en arts plastiques.

Dans le cadre des Rencontres de l'Illustration de Strasbourg, la DAAC en partenariat avec l'association Central Vapeur et Cercle Magazine propose, comme chaque année, un **concours de réalisation de cartes postales**. Le format imposé est de 15 cm x 10 cm (paysage ou portrait) et seules les techniques bidimensionnelles sont autorisées (collage, gravure, photographie numérique, techniques mixtes...). Vous retrouverez le règlement complet sur le site de la DAAC prochainement.

La semaine des arts

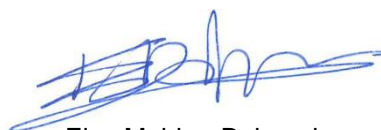
Le lancement de l'opération de la Semaine des arts, l'an dernier, a donné lieu à une belle diversité d'actions. Comme à l'accoutumée, vous avez été partie prenante d'un grand nombre de projets à cette occasion et je vous en félicite et remercie. Vous serez informés de la date de la prochaine semaine des arts dès que celle-ci sera arrêtée.

Lieux d'art et de culture

Le nombre de Lieux d'art et de culture augmente d'année en année et les professeurs d'arts plastiques sont le plus souvent très actifs dans la mise en œuvre de ces lieux. Il s'agit d'un investissement en temps important et je remercie tous ceux qui coordonnent ou participent à faire vivre ces lieux de rencontre avec les arts. Afin de permettre des échanges d'expériences et de mutualiser les pratiques, nous souhaitons, avec la Daac, enclencher une dynamique académique autour des coordonnateurs de LAC, notamment en initiant des rencontres. Les personnes concernées seront rapidement informées à ce sujet.

Je reste à votre écoute tout au long de l'année si vous avez des questions.

Je vous souhaite une belle année scolaire, riche de découvertes pédagogiques et esthétiques, de projets variés et de beaux moments d'échanges avec vos élèves et vos collègues.



Elsa Mahieu-Dehaynin

Contacts :

- IA-IPR Arts plastiques, en charge de l'enseignement d'Histoire des arts : elsa.dehaynin@ac-strasbourg.fr
- Chargées de mission pour le suivi des enseignants contractuels et des professeurs stagiaires à temps plein :
 - olivier.calvo@ac-strasbourg.fr
 - sabrina.fluhr@ac-strasbourg.fr
 - marie.froeliger@ac-strasbourg.fr
 - lucile.riebel@ac-strasbourg.fr
- Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) et responsable de la page arts plastiques du site académique :
adrien.schieber@ac-strasbourg.fr

Chargés de mission DAAC :

- Arts visuels, photographie et architecture : helene.riehl@ac-strasbourg.fr
- Mémoires, patrimoine et musées : beatrice.labelle@ac-strasbourg.fr

Professeurs relais dans les musées et structures culturelles :

- Musées de Mulhouse Sud Alsace : virginie.crupel@ac-strasbourg.fr
- Musées de Strasbourg : mickael.untreiner@ac-strasbourg.fr
- Musée Unterlinden (Colmar) : [xavier.gaschy\(@\)ac-strasbourg.fr](mailto:xavier.gaschy(@)ac-strasbourg.fr)
- Crac (centre rhénan d'art contemporain à Altkirch) : nathalie.bullier@ac-strasbourg.fr
- Frac Alsace (Sélestat) : severine.pichon@ac-strasbourg.fr